



Info Délits

avril 14
No 3



Division prévention criminalité

Gérant de sécurité, Adj Etienne Genton, Route de Mely, 1183 Bursins. 021 557 44 66 - 079 754 50 63 - Fax : 021 557 96 25

etienne.genton@vd.ch

www.police.vd.ch

Urgence : 117

Commune de Prangins

Mars 2014

Date	Heures	Où	Endroit	Modus
24	1235	Av du Général Guiguer	Villa	Vol par effraction. Forcé porte. Arraché l'alarme.

Autres délits

Dommages à la propriété	3
Tentative de vol par effraction dans des véhicules	
Vol par effraction dans des véhicules	
Vol sans effraction dans des véhicules	2
Vol de plaque de contrôle	
Vol de cycle	1
Vol / Vol simple	2
Vol à la tire	
Vol à l'astuce	
Vol à l'étalage	
Vol à l'arraché	
Vol d'usage	

Information particulière :

Aux membres recevant les info-délits version "papier". Si vous avez une adresse E-mail et que vous désirez recevoir plus d'informations (info-délits+ et info-prév), vous pouvez me communiquer votre adresse électronique à l'adresse suivante : etienne.genton@vd.ch

Conseil du mois :

Nettoyage de façades, de toits, de terrasses, attention aux arnaques !

Les beaux jours ne vont pas tarder à arriver ! Il est temps de redonner un caractère estival à votre demeure et de gommer les traces laissées par la mauvaise saison.

Des entreprises, stationnées en France voisine ou des ouvriers étrangers, non établis en Suisse, circulant avec des véhicules immatriculés avec des plaques d'exportations (vignette de couleur rouge apposée sur les plaques, indiquant le mois et l'année de validité) font du porte-à-porte et proposent d'effectuer des travaux d'entretien à des prix déifiant toutes concurrences.

Soyez vigilant avant de donner votre accord pour l'exécution de tels travaux. En effet, sans devis, le montant est à régler immédiatement, de surcroît sans facture.

Dans la réalisation des travaux, Ils utilisent des appareils à haute pression qui peuvent endommager la structure de la façade, voire arracher des tuiles. Le produit employé, à forte teneur en eau de javel, détruit irrémédiablement la végétation avoisinante et blanchit les dalles. De plus, il s'évacue dans les conduites des eaux claires.

Nous vous recommandons donc de ne pas donner suite aux propositions de ces entreprises, sachant que la bien facture des travaux ne correspondra pas à vos attentes.

E. Genton, adjudant

